

Québec, le 20 juin 2006

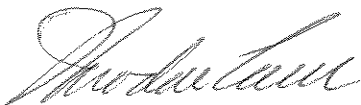
Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de
 Rivière-du-Loup
 Demande d'information
 N/dossier : 8614 / 010366 Corr. 088468

Madame,

Vous trouverez, ci-joint, nos commentaires quant aux questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir des réponses.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Théodore Carier
Conseiller en développement touristique

p.j.

Question 1

Fournir un portrait du tourisme dans la région du Bas-Saint-Laurent. Veuillez déposer la documentation existante le cas échéant.

Voir pièces jointes.

Question 2

Détailler le rôle du fleuve pour l'industrie touristique de la région du Bas-Saint-Laurent, selon les éléments suivants :

- a) catégories d'usage (navigation de plaisance, traversier, croisières (locales et autres));*
 - b) entre Sainte-Anne-des-Monts et Québec, parcours et temps de parcours, vers l'amont et vers l'aval du fleuve, pour les grandes croisières;*
 - c) heures de passage des navires de grandes croisières à la hauteur de Rivières-du-Loup et Cacouana;*
 - d) fréquence des croisières selon les catégories d'usage;*
 - e) nombre de croisiéristes selon les catégories de croisière.*
- a) Les catégories d'usage sur le fleuve sont les suivantes : la navigation de plaisance, incluant le Sentier maritime du Saint-Laurent (embarcations à faible tirant d'eau); les traversiers, navires de croisières de tous tonnages; les navires de croisières-excursions de tous tonnages.
- b) Il est ardu de décrire les parcours empruntés par les navires de croisières puisque ceux-ci sont aussi variés que les navires sillonnant le fleuve. Alors que les gros navires de croisières auront tendance à utiliser le chenal nord puisqu'ils doivent passer par Les Escoumins (pilotes du Saint-Laurent), des navires de croisières plus petits souhaiteront utiliser le chenal sud afin de faire découvrir à leurs clientèles d'autres panoramas ou d'autres expériences touristiques.

Les navires de croisières-excursions empruntent aussi des routes diversifiées. Toutefois, de façon générale, à partir de Rivière-du-Loup, ils se dirigent vers les limites du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent afin d'y observer les mammifères marins.

Les embarcations de plaisance empruntent des routes diversifiées, mais de façon générale, elles longent le littoral.

La clientèle du *Sentier maritime du Saint-Laurent* (Route bleue du sud de l'estuaire, et prochainement les routes bleues de la Gaspésie et de Chaudière-Appalaches) longe obligatoirement le littoral et les îles qui parsèment le fleuve.

- c) En ce qui a trait aux heures de passage, la réponse est également variée puisqu'il y a autant d'itinéraires que de navires de croisières, d'excursionnistes et de plaisanciers. Des données à jour sont certainement disponibles auprès des divers ports de la province.
- d) Il en va de même pour la fréquence des croisières qui est fort variable, selon le type d'embarcation et la période de l'année. Au ministère du Tourisme, nous ne comptabilisons pas de manière systématique ce genre de données. Par ailleurs, il est à noter que le ministère élabore actuellement une stratégie afin de favoriser le développement de croisières internationales au Québec. Cette stratégie pourrait entraîner une augmentation des navires de croisières sur le fleuve au cours des prochaines années.
- e) Le Québec accueille environ 100 000 croisiéristes internationaux et quelque un million d'excursionnistes (dont environ 500 000 dans le Parc marin Saguenay-Saint-Laurent et ses régions limitrophes). Nous n'avons pas de données quant au nombre de plaisanciers fréquentant la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Question 3

À la connaissance du ministère, les autres parcs éoliens existant en Gaspésie sont-ils visibles, à l'œil nu, à partir des bateaux de croisière ?

Selon nos informations, tous les parcs éoliens, sauf celui envisagé à Carleton, seront visibles de la mer. Il importe de noter que, sur la mer, il n'y a pas d'obstacle pouvant entraver le champ de vision ce a pour effet d'accroître la portée de notre regard. À titre d'exemple, mentionnons que, par beau temps, le parc éolien de Cap Chat est visible à partir de la Côte-Nord.

Question 4

En moyenne à la hauteur de l'Île verte et de Cacouana, à quelle distance des rives les navires circulent-ils ? Spécifier les distances selon la circulation vers l'amont et vers l'aval.

Les distances diffèrent en fonction des parcours empruntés par les diverses embarcations (voir question 2 b). Le ministère du Tourisme ne dispose pas des données géographiques détaillées lui permettant de répondre adéquatement à cette question liée aux distances.

Questions 5, 6 et 7

Dans quelle mesure la présence de plusieurs parcs éoliens dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie peut-elle interférer avec les objectifs de la Politique touristique du Québec « Vers un tourisme durable » et plus particulièrement des quatre grands regroupements d'expériences qu'elle présente ?

Plus spécifiquement, quelle évaluation faites-vous des effets de la présence du parc éolien proposé dans la région de Rivière-du-Loup sur le tourisme ?

De manière plus spécifique et au regard du patrimoine bâti et écologique du secteur de Cacouana, notamment la Réserve nationale de faune de l'Isle-Verte ayant le statut de site RAMSAR, comment évaluez-vous les effets cumulés de la présence d'un parc éolien sur le tourisme, en considérant les autres contraintes, notamment le projet du port méthanier de Gros Cacouana ?

Il importe de préciser que le ministère du Tourisme ne dispose pas d'étude sur les effets, cumulés ou non, de la présence de parcs éoliens sur les paysages québécois et leur incidence sur le tourisme. Il importe également de souligner qu'il appartient aux autorités locales, régionales et provinciales, de même qu'aux promoteurs et intervenants concernés, de prendre les moyens nécessaires pour assurer un développement harmonieux de cette filière énergétique dans les régions touristiques.

La Politique touristique du Québec « Vers un tourisme durable » a été lancée en mai 2005 et elle se situe résolument dans l'axe du développement durable qui mise sur une intégration harmonieuses des dimensions environnementale, sociale et économique du développement. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les quatre grands regroupements d'expériences que le ministère du Tourisme met de l'avant, à savoir le Québec des grandes villes; le Québec du Saint-Laurent; le Québec de villégiature; le Québec grande nature. Les choix des diverses régions du Québec, dont la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, n'interfèrent pas avec les objectifs de la politique et ses regroupements.

Le ministère tient à mentionner que son rôle premier est de développer et de mettre en valeur, de manière optimale, les attraits d'une région, et ce, en collaboration avec les intervenants du milieu. Le ministère entend donc, en collaboration avec ses partenaires, poursuivre le développement et la promotion du potentiel touristique de l'ensemble des régions du Québec dans le cadre notamment des 4 grands regroupements d'expériences.

Question 8

Tant à l'échelle internationale que locale, existe-t-il des études de perception réalisées auprès de clientèles touristiques et portant sur la présence de parcs éoliens dans des zones touristiques ? Dans l'affirmative, fournir ces références. Dans la négative, quelles seraient vos recommandations pour la prise en compte de l'opinion des touristes et des fournisseurs d'activités touristiques dans la mise en place des projets éoliens ?

Pour le cas qui nous intéresse ici, à savoir le projet de Rivière-du-Loup, nous ne disposons pas d'étude de perception réalisée auprès de la clientèle touristique.

Toutefois, certaines enquêtes et sondages ont été effectués auprès des touristes sur la question des éoliennes à d'autres endroits dans le monde. Nous nous référons, entre autres, à des études réalisées au pays de Galles, en Écosse, aux États-Unis, en France et en Espagne. Il faut interpréter ces études avec beaucoup de prudence car elles sont basées sur des méthodologies très variées et dont on ne peut mesurer la fiabilité. Malgré des éléments parfois contradictoires, voici quelques constats qui se dégagent de l'ensemble de ces études :

- Les touristes ont généralement une opinion positive du développement de l'énergie éolienne, à cause de sa nature propre et renouvelable.
- Une bonne partie des touristes se disent intéressés à visiter un centre d'interprétation sur l'énergie éolienne.
- Par contre, la majorité des touristes disent que les parcs éoliens peuvent nuire à la beauté des paysages. Seule une minorité de touristes croient que les parcs éoliens peuvent ajouter à l'attrait des paysages. Il préfèrent qu'ils soient localisés à des endroits qui ne nuisent pas à la beauté des paysages naturels.
- La majorité des touristes ne croient pas que le développement de parcs éoliens apportera un attrait additionnel aux régions touristiques.
- Une majorité des touristes semblent prêts à accepter un certain contact avec les parcs éoliens si ces derniers ne sont pas trop proches des lieux d'intérêt (parcs nationaux, plages, lieux historiques etc.) Il semble y avoir de leur part une grande résistance à voir des éoliennes à une trop grande proximité des attractions touristiques.
- Selon certaines études, une minorité de touristes (11 à 28 %) se disent prêts à éviter des zones avec des parcs éoliens ou même à changer leur destination (2 à 5 %) à cause de leur présence.

GASPÉSIE

Fréquentation régionale 2000 - 2004

	2000	2001	2002	2003	2004	Δ 01/00	Δ 02/01	Δ 03/02	Δ 04/03
Volume de touristes (000)	731	733	826	785	856*	0,3 %	12,7 %	-5,0 %	9,0 %
% Région/Québec	2,8 %	2,8 %	2,7 %	2,6 %	2,8 %				
Dépenses des touristes (M\$)	198	216	238	210	196	9,1 %	10,2 %	-11,8 %	-6,7 %
% Région/Québec	3,6 %	3,6 %	3,4 %	3,2 %	2,8 %				
Nuitées des touristes (000)	3 567	3 549	3 947	3 735	3 485	-0,5 %	11,2 %	-5,4 %	-6,7 %
% Région/Québec	4,6 %	4,6 %	4,6 %	4,5 %	4,0 %				
Dépense moyenne par séjour (touristes)	271 \$	294 \$	288 \$	267 \$	229 \$				
Durée moyenne de séjour (touristes)	4,9 jrs	4,8 jrs	4,8 jrs	4,8 jrs	4,1 jrs				
Volume des excursionnistes (000)	284*	296*	275*	255*	269*	4,2 %	-7,1 %	-7,3 %	5,5 %
% Région/Québec	1,2 %	1,3 %	1,1 %	1,0 %	1,0 %				
Dépenses des excursionnistes (M\$)	15*	14*	15*	12*	10*	-6,7 %	7,1 %	-20,0 %	-16,7 %
% Région/Québec	1,7 %	1,4 %	1,3 %	1,2 %	0,9 %				

1. Données révisées de Statistique Canada

Δ Variation par rapport à l'année précédente

* À utiliser avec réserve puisque la marge d'erreur associée à ces données est élevée.

Provenance des touristes	2003		2004	
	Volume	Dépenses	Volume	Dépenses
Du Québec	85,4 %	81,4 %	83,3 %	72,4 %
Reste du Canada	6,4 %	5,3 %	7,1 %	7,5 %
États-Unis	4,2 %	5,2 %	4,0 %	8,5 %
Outre-Mer	4,0 %	8,1 %	5,6 %	11,7 %

Volume par trimestre (touristes)	2004
1 ^{er} (janvier - mars)	17,1 %
2 ^e (avril - juin)	15,3 %
3 ^e (juillet - septembre)	51,6 %
4 ^e (octobre - décembre)	15,9 %

	Agrément	Volume par motif de voyage (touristes)		
		Affaires et congrès	Visites de parents ou d'amis	Autres
2003	46,1 %	11,5 %	33,8 %	8,6 %
2004	49,3 %	5,7 %	31,9 %	13,1 %

Évolution du secteur de l'hébergement 2001 - 2005 (établissements hôteliers et résidences de tourisme)

	Nombre moyen d'unités de location occupées quotidiennement (toutes tailles confondues)												Année	Δ %
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.			
2001	418 ^E	678 ^E	571	550	747	1 240	2 550	2 549	1 195	871	539	360	1 022 ^E	
2002	373	609	598 ^E	504	597	1 341	2 675	2 540	1 592	853	602	407	1 058 ^E	3,5 ^E
2003	524 ^E	600 ^E	600	529	719	1 157	2 527	2 741	1 330	899	619	389	1 053 ^E	0,5 ^E
2004	452	687	513*	511	817	1 442	2 509	2 617	1 699	1 008	757	472	1 124	6,7 ^E
2005	539	785	680	612	732	1 309	2 434	2 541						

	Taux d'occupation moyen (%) (toutes tailles confondues)												Année	Écart
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.			
2001	21,6 ^E	34,2 ^E	27,7	25,4	28,3	34,4	64,1	63,4	34,3	31,8	25,6	17,6	37,4 ^E	
2002	19,1	30,6	29,7 ^E	24,3	22,9	37,3	65,7	62,5	42,8	31,1	28,9	20,6	38,6 ^E	-0,2 ^E
2003	28,3 ^E	33,8 ^E	29,7	25,4	29,6	31,3	62,4	67,1	37,1	31,9	29,1	19,3	38,9 ^E	0,3 ^E
2004	22,2	32,8	23,6*	25,3	31,7	38,7	60,2	64,5	45,2	36,5	33,9	21,6	39,9	1,0 ^E
2005	26,6	38,2	32,3	29,6	31,6	35,0	59,9	62,3						

	Prix quotidien moyen de location des unités			
	2001	2002	2003	2004
La région	57,00 \$ ^E	59,00 \$ ^E	64,90 \$ ^E	65,10 \$
La province	97,30 \$	101,10 \$	103,10 \$	105,00 \$

Δ Variation par rapport à l'année précédente

^E Données estimées par le ministère du Tourisme

* À utiliser avec réserve puisque la marge d'erreur associée à ces données est élevée.

Données sur la population et sur l'emploi (par région administrative)

	Gaspésie (Îles-de-la-Madeleine)		Au Québec		Proportion	
	1991	2004	1991	2004	1991	2004
Population ^P	108 190	96 943	7 064 735	7 542 760	1,5 %	1,3 %
Population active ^P	38 500	41 100	3 507 200	4 027 500	1,1 %	1,0 %
Emplois totaux	31 500	33 200	3 081 500	3 685 900	1,0 %	0,9 %
Taux de chômage	18,4 %	19,5 %	12,2 %	8,5 %		
Emplois générés par le tourisme ¹	-	1 500	-	129 600	-	1,2 %
% emplois en tourisme/emplois totaux	-	4,5 %	-	3,5 %		

1. Estimation du ministère du Tourisme

^P Donnée provisoire pour 2004

- Donnée non disponible

Données sur les entreprises 2004 (région touristique)

	Gaspésie	Au Québec	Proportion
Entreprises associées au secteur touristique	1 106	28 844	3,8 %

Dernière mise à jour : 2005-10-07

STATISTIQUES

BAS-SAINT-LAURENT

Fréquentation régionale 2000 - 2004

	2000	2001*	2002	2003	2004	Δ 01/00	Δ 02/01	Δ 03/02	Δ 04/03
Volume de touristes (000)	897	753	1 024	1 205	1 095	-16,1 %	36,0 %	17,7 %	-9,1 %
% Région/Québec	3,4 %	2,9 %	3,4 %	4,0 %	3,5 %				
Dépenses des touristes (M\$)	124	121	184	181	218	-2,4 %	52,1 %	-1,6 %	20,4 %
% Région/Québec	2,2 %	2,0 %	2,6 %	2,8 %	3,1 %				
Nuitées des touristes (000)	2 183	2 029	3 004	3 023	3 035	-7,1 %	48,1 %	0,6 %	0,4 %
% Région/Québec	2,8 %	2,6 %	3,5 %	3,6 %	3,5 %				
Dépense moyenne par séjour (touristes)	138 \$	160 \$	180 \$	150 \$	199 \$				
Durée moyenne de séjour (touristes)	2,4 jrs	2,7 jrs	2,9 jrs	2,5 jrs	2,8 jrs				
Volume des excursionnistes (000)	588	631	673	614	814*	7,3 %	6,7 %	-8,8 %	32,6 %
% Région/Québec	2,5 %	2,7 %	2,7 %	2,4 %	3,1 %				
Dépenses des excursionnistes (M\$)	29*	28*	46*	34*	45*	-10,3 %	76,9 %	-26,1 %	32,4 %
% Région/Québec	3,5 %	2,6 %	4,2 %	3,2 %	4,0 %				

1. Données révisées de Statistique Canada

Δ Variation par rapport à l'année précédente

* À utiliser avec réserve puisque la marge d'erreur associée à ces données est élevée.

Provenance des touristes	2003		2004		Volume par trimestre (touristes)	
	Volume	Dépenses	Volume	Dépenses	2004	
Du Québec	88,9 %	86,6 %	88,4 %	85,1 %	1 ^{er} (janvier - mars)	14,8 %
Reste du Canada	6,4 %	4,9 %	5,3 %	6,6 %	2 ^e (avril - juin)	16,2 %
États-Unis	2,6 %	5,1 %	2,5 %	3,6 %	3 ^e (juillet - septembre)	48,2 %
Outre-Mer	2,1 %	3,5 %	3,8 %	4,7 %	4 ^e (octobre - décembre)	20,7 %

	Volume par buts de voyage (touristes)			
	Agrement	Affaires et congrès	Visites de parents ou d'amis	Autres
2003	38,8 %	12,6 %	41,8 %	6,8 %
2004	42,1 %	9,9 %	41,8 %	6,2 %

Évolution du secteur de l'hébergement 2001 - 2005 (établissements hôteliers et résidences de tourisme)

	Nombre moyen d'unités de location occupées quotidiennement (toutes tailles confondues)												Année	Δ %
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Avril	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		
2001	571	732	651	780	850	1 196	2 055	2 112	1 318	965	710	707	1 054	
2002	600	797	762	810	990	1 213	2 122	2 214	1 266	1 010	718	652	1 096	4,0
2003	681	925	732	977	1 136	1 312	1 899	2 125	1 224	1 000	721	532	1 105	0,8
2004	516	683	659	650	1 016	1 152	1 924	2 088	1 366	1 068	736	650	1 042	-5,7
2005	567	842	820	815	874	1 163	2 033	1 982						

	Taux d'occupation moyen (%) (toutes tailles confondues)												Année	Écart
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Avril	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		
2001	30,8	39,6	35,8	37,9	38,8	44,0	72,5	74,4	52,7	46,6	38,1	37,5	47,8	
2002	32,1	43,3	41,4	39,4	44,7	45,7	75,4	78,3	49,9	48,4	39,7	35,1	49,8	2,0
2003	35,9	48,7	38,8	49,0	47,2	49,6	67,7	76,0	47,7	48,2	40,1	33,2	50,3	0,5
2004	31,7	40,3	38,6	38,2	42,8	44,4	68,4	74,5	54,0	49,1	42,0	36,3	48,9	-1,4
2005	32,0	46,8	45,5	45,9	39,3	43,6	72,0	71,0						

	Prix quotidien moyen de location des unités			
	2001	2002	2003	2004
La région	63,20 \$	64,50 \$	67,00 \$	76,20 \$
La province	97,30 \$	101,10 \$	103,10 \$	105,00 \$

Δ Variation par rapport à l'année précédente

Données sur la population et sur l'emploi (par région administrative)

	Bas-Saint-Laurent		Au Québec		Proportion	
	1991	2004	1991	2004	1991	2004
Population ^P	209 565	202 122	7 064 735	7 542 760	3,0 %	2,7 %
Population active ^P	93 500	103 500	3 507 200	4 027 500	2,7 %	2,6 %
Emplois totaux	81 300	93 800	3 081 500	3 685 900	2,6 %	2,5 %
Taux de chômage	14,2 %	9,4 %	12,2 %	8,5 %		
Emplois générés par le tourisme ¹	—	2 800	—	129 600	—	2,2 %
% emplois en tourisme/emplois totaux	—	3,0 %	—	3,5 %		

1. Estimation du ministère du Tourisme

^P Donnée provisoire pour 2004

— Donnée non disponible

Données sur les entreprises 2004 (région touristique)

	Bas-Saint-Laurent	Au Québec	Proportion
Entreprises associées au secteur touristique	897	28 844	3,1 %

Dernière mise à jour : 2005-10-07